

INFORMATION PRESSE

Lundi 8 avril 2024

OZON : OUVERTURE D'UN PÔLE DE SERVICES PUBLICS

Ce lundi 8 avril, un pôle de services publics a ouvert au sein des anciens locaux du centre social d'Ozon, au cœur du quartier éponyme. Porté par la Mutuelle sociale agricole (MSA) et soutenu par l'État, un France services va s'y installer dans les locaux, ainsi qu'une mairie annexe et une agence postale ; la première portée par la Ville, la seconde par La Poste.

« C'était une préoccupation des habitants d'Ozon de savoir à quelle échéance ces services allaient être disponibles. Dès que nous avons eu les clés de l'ancien centre social en mains, nous y avons travaillé avec la sous-préfecture, la Poste et la MSA », assure Jean-Pierre Abelin, maire de Châtellerault. Les travaux ont démarré début mars et se sont achevés, dans les temps, début avril pour une ouverture le 8 avril. Le montant des travaux s'élève à 45 000 € TTC financés par La Poste. Cette dernière a, par ailleurs, versé une subvention de 15 000 €.

// Une nouvelle agence postale, le retour d'une mairie annexe

« Le maintien d'une activité postale dans le quartier d'Ozon est une priorité depuis la disparition de ce service en juin 2023 », rappelle Jean-Pierre Abelin. L'objectif est de répondre aux besoins de la population du quartier en reproposant ce service de proximité. Les activités de la nouvelle agence sont le retrait et dépôt de lettre et colis ; l'affranchissement de lettre et colis ; la vente de produits et de services La Poste ; et le retrait et versement d'espèces (500 € maximum par période de 7 jours pour personnes physiques).

En complément de cette agence postale, la collectivité a saisi cette opportunité pour proposer la rouverture d'une mairie annexe, fermée en 2017.

Les activités proposées y seront les mêmes que celles du service des démarches administratives à l'hôtel de ville, hors instruction des dossiers de titres d'identité :

- Recensement militaire des jeunes,
- Inscription sur les listes électorales, changement d'adresse,
- Instruction de dossier d'attestation d'accueil,
- Paiement de facture en régie,
- Délivrance d'actes d'état civil,
- Certificats divers,
- Légalisation de signature,
- Remise de dossier de mariage.

Deux agents de la collectivité travailleront au sein de cette mairie annexe. L'objectif est de faire de la mairie annexe un lieu d'échanges et de vie en mutualisant ses

activités avec celles de La Poste, pour plus de proximité au quotidien avec les administrés.

// Un France services

La Mutuelle sociale agricole, avec le soutien de la préfecture de la Vienne, a porté l'installation d'un France services au sein de ce pôle de services publics. Deux agents de la MSA assurent le service aux usagers. Les prestations proposées sont les suivantes :

- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS),
- Allocations familiales,
- Assurance Maladie,
- Assurance retraite,
- Chèque énergie,
- Finances publiques,
- France Rénov',
- France Travail,
- Mutualité sociale agricole (MSA),
- Point-justice.

L'objectif de ces espaces est de faciliter l'accès aux services publics et permettre aux usagers d'effectuer différentes démarches administratives en un lieu unique. Un espace numérique est mis à disposition des usagers. La mairie étant propriétaire des locaux, la MSA verse un loyer et participe aux charges fixes.

// Les horaires :

- *Mairie annexe et agence postale*
Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30,
Mardi : 13h30-17h30,
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h.
- *France services*
Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h,
Mardi : matin sur rdv / 13h30-17h,
Vendredi 9h-12h30 / après-midi sur rdv.

Contact : par mail à chatellerault-plaine-ozon@france-services.gouv.fr ou par téléphone au 05 49 23 58 19 ou 06 81 81 67 30.

CONTACT PRESSE : Aurore Ymonnet – 05 49 20 20 08
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr

ville-chatellerault.fr



Châtellerault



villechatellerault



@Chatellerault86

